



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPET et CAFEP-CAPET externe**

**Section : DESIGN ET MÉTIERS D'ART**

**Session 2024**

Rapport de jury présenté par : Muriel Janvier, Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale Design et métiers d'art, présidente du jury

## SOMMAIRE

|   |         |
|---|---------|
| Présentation générale du concours et de la session          | page 3  |
| Bilan de la session et statistiques                         | page 5  |
| Rapport de jury de l'épreuve écrite disciplinaire           | page 7  |
| Rapport de jury de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée | page 11 |
| Rapport de jury de l'épreuve de leçon                       | page 17 |
| Rapport de jury de l'épreuve d'entretien                    | page 22 |

Les rapports des concours et la présentation des épreuves sont publiés sur le site du ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> Concours de recrutement du second degré et sur le site national Design & Métiers d'Art : <https://designetmetiersdart.fr/>

## **Présentation générale du concours et de la session.**

La session 2024 était ouverte au CAPET externe section design et métiers d'art.  
22 postes ouverts au CAPET externe public  
2 postes ouverts au CAFEP-CAPET.

Ce rapport de jury se veut être un guide méthodologique pour aider les candidats à préparer les épreuves du CAPET externe Design et métiers d'art.

La bibliographie proposée en cette session est une ressource dans laquelle puiser pour asseoir sa culture spécifique et investir les problématiques et des questions pédagogiques relatives aux domaines du design et des métiers d'art. <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid160731/les-programmes-des-concours-enseignants-second-degre-session-2024.html>

Appuyé sur les contenus et les programmes de la filière pré-baccalauréat d'arts appliqués, le concours du CAPET externe design et métiers d'art vise le recrutement de professeurs d'arts appliqués de la voie technologique, en capacité d'enseigner les méthodologies, les savoirs et compétences fondamentales en arts appliqués en seconde création culture design et/ou dans le cycle terminal du bac technologique sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A).

Aussi, les sujets de l'épreuve disciplinaire sont articulés aux savoirs et aux questions de culture générale et de culture spécifique design et métiers d'art. L'épreuve écrite disciplinaire appliquée, l'épreuve de leçon ont pour point commun d'interroger les candidats sur les processus de transferts pédagogiques, selon des notions et des ressources complémentaires : une situation ou un contexte pour la première, des documents de sources diverses pour la seconde. L'épreuve d'entretien invite les candidats à se projeter dans le métiers d'enseignant d'arts appliqués à partir de leurs expériences personnelles et en se saisissant de questions relatives à une situation d'enseignement et une situation de vie scolaire.

De ce fait, préparer ce concours, c'est préparer l'entrée dans le métier d'enseignant. La connaissance des référentiels STD2A, DNMADE, et DSAA paraît indispensable pour appréhender les logiques des filières design et métiers d'art au sein de l'Éducation Nationale. La visite des portes ouvertes des établissements spécialisés est aussi l'occasion d'appréhender les travaux et les démarches des élèves et d'entrer en dialogue avec les professeurs et les élèves pour comprendre les enjeux des formations.

Enseigner en arts appliqués suppose la maîtrise d'un ensemble de compétences techniques et artistiques : une culture générale solide en histoire de l'art, des arts décoratifs et du design ; une veille sur l'actualité disciplinaire ; la compréhension des processus créatifs et des méthodologies de conception ; une connaissance des outils numériques de spécialité ainsi qu'une polyvalence et une ouverture sur les différents domaines du design et des métiers d'art. Sont aussi attendues : une créativité pédagogique pour concevoir des approches innovantes, stimuler les élèves et mettre en place des outils d'évaluation constructifs; l'écoute et la capacité à accompagner le développement personnel des élèves ; une communication claire et précise ; la capacité à planifier et à organiser des projets et des ateliers de pratique ; la volonté de construire des partenariats et une implication dans la vie scolaire.

Ces qualités permettent au professeur d'arts appliqués en STD2A de créer un environnement d'apprentissage dynamique et inspirant, de motiver les élèves et de les préparer efficacement à leurs orientations futures dans le domaine des arts et du design.

Aussi, préparer le concours de recrutement du CAPET design et métiers d'art est un chemin exigeant et personnel qui mène vers un métier non moins exigeant, enthousiasmant et passionnant. Nous félicitons d'ores et déjà tous les candidats qui souhaitent emprunter cette voie.

Le directoire du concours tient à remercier vivement l'ensemble des membres du jury pour leur bienveillance, la qualité et le sérieux de leur travail d'évaluateur.

Les évaluations des épreuves d'admissibilité et les épreuves orales d'admission se sont déroulées à l'ENSAAMA à Paris. Le directoire du concours remercie monsieur le Directeur, madame la Directrice-adjointe, la Directrice déléguée aux formations et les agents de l'établissement pour leur accueil. Des conditions de travail très satisfaisantes ont été garanties. L'équipe d'appariteurs a assuré avec bienveillance et sens des responsabilités l'accueil et l'encadrement des candidats admissibles. L'ensemble de ces acteurs et l'accompagnement constant des services de la DGRH du MENJ contribuent au bon déroulement du concours, qu'ils en soient ici vivement remerciés.

## Bilan de la session 2024 CAPET EXTERNE Section DESIGN et MÉTIERS d'ART

Nombre de postes session 2024 : 22

### Bilan de l'ADMISSIBILITÉ

Nombre de candidats inscrits : 215

Nombre de candidats présents : 104

Moyenne des candidats non éliminés: 11,39 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 12,17 / 20

Barre d'admissibilité : 09 / 20

Nombre de candidats admissibles : 50 (dont 3 élèves ENS) Soit : 48,07 % des présents.

#### Échelonnement des notes de l'admissibilité

| Notes        | 01 à 5,5 | 06 à 9,5 | 10 à 12,5 | 13 à 15,5 | 16 à 18,5 | 19 à 20 |
|--------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| nb candidats | 50       | 70       | 41        | 28        | 7         | 0       |

### Bilan de l'ADMISSION

Nombre de candidats admissibles : 50

Nombre de candidats non éliminés : 48 Soit : 96% des admissibles.

Nombre de candidats admis sur liste principale : 22 Soit : 45,83% des non éliminés.

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne des candidats non éliminés : 11,15 / 20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 13,22 / 20

Rappel Nombre de postes : 22

Barre de la liste principale : 11,17 / 20

#### Échelonnement des notes de l'admission

| Notes        | 01 à 5,5 | 06 à 9,5 | 10 à 12,5 | 13 à 15,5 | 16 à 18,5 | 19 à 20 |
|--------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| nb candidats | 7        | 25       | 32        | 22        | 13        | 7       |

## Bilan de la session 2024 CAFEP Section DESIGN et MÉTIERS d'ART

Nombre de postes session 2024 : 2

### Bilan de l'ADMISSIBILITÉ

Nombre de candidats inscrits : 51

Nombre de candidats présents : 24.

Moyenne des candidats non éliminés: 7,42/ 20

Moyenne des candidats admissibles : 12,77 / 20

Barre d'admissibilité : 10,13 / 20

Nombre de candidats admissibles : 5 Soit : 20,83% des non éliminés.

#### Échelonnement des notes de l'admissibilité

| Notes        | 01 à 5,5 | 06 à 9,5 | 10 à 12,5 | 13 à 15,5 | 16 à 18,5 | 19 à 20 |
|--------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| nb candidats | 19       | 13       | 9         | 5         | 2         | 0       |

### Bilan de l'ADMISSION

Nombre de candidats admissibles : 5

Nombre de candidats non éliminés : 0

Nombre de candidats admis sur liste principale : 2 Soit : 40% des non éliminés.

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne des candidats non éliminés : 14,45 / 20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 14,69 / 20

Rappel Nombre de postes : 2

Barre de la liste principale : 14,33 / 20

#### Échelonnement des notes de l'admission

| Notes        | 01 à 5,5 | 06 à 9,5 | 10 à 12,5 | 13 à 15,5 | 16 à 18,5 | 19 à 20 |
|--------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| nb candidats | 0        | 0        | 3         | 4         | 1         | 2       |

## RAPPORTS DES JURYS PAR ÉPREUVE

### Épreuves d'admissibilité

#### Épreuve écrite disciplinaire

- **Durée : 5 heures**
- **Coefficient : 2**

##### **Rappel du cadre**

*L'épreuve permet d'apprécier les capacités du candidat à valoriser ses connaissances et ses compétences en design et métiers d'art, à mobiliser ses connaissances en histoire des idées, des techniques et des sociétés et à faire preuve de synthèse et de recul critique.*

*Le sujet comporte une question associée à deux ou trois documents de toute nature et de sources variées. Le sujet pose une question traitant des enjeux du design et des métiers d'art croisés aux enjeux technologiques, scientifiques et des sciences humaines.*

*Le candidat est engagé à formaliser sa réflexion par un écrit, éventuellement accompagné de schémas explicatifs. Il est invité à s'appuyer sur les références proposées dans le sujet pour nourrir sa réflexion. Une bibliographie indicative relevant d'approches spécifiques de design et de métiers d'art, destinée à illustrer les questions abordées par cette épreuve et à nourrir la réflexion du candidat, est publiée sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Elle est renouvelée tous les trois ans. Cette bibliographie est commune avec celle proposée pour l'épreuve écrite disciplinaire du CAPLP dans la section design et métiers d'art.*

*L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.*

#### **Les objectifs généraux de l'épreuve écrite disciplinaire**

L'épreuve écrite disciplinaire permet de vérifier chez les candidats leurs connaissances et leur maîtrise des enjeux disciplinaires relevant du design et des métiers d'Art.

En tant que futurs enseignants, les candidats doivent témoigner de compétences plurielles et transversales : ancrer son analyse et sa réflexion dans l'histoire de la discipline ; opérer une veille permanente sur l'actualité ; être réactif face à la thématique ; s'appuyer sur des références plurielles et étayées ; mettre en œuvre une méthodologie structurée et efficiente ; rédiger avec rigueur ; maîtriser l'orthographe ; aérer, baliser, hiérarchiser la réflexion écrite ; témoigner d'une progression conceptuelle ; conclure son propos par une ouverture.

#### **« Données (er) », thème de la session 2024**

« Données (er) » est un thème bicéphale composé du nom commun « données » et du verbe à l'infinitif « donner ». Il s'agit de prendre en compte cette double entrée, et de mettre en tension ces deux termes pour construire l'analyse et en définir le cadre. La formulation du verbe donner, dont il n'est repris que la terminaison mise entre parenthèses, peut indiquer une hiérarchie dans le traitement des approches possibles, mais lie les deux de façon évidente. Le candidat ne doit pas hésiter à traiter, dans un premier temps, ces évidences, pour introduire le questionnement. Le sujet est d'actualité et porteur de réflexions fertiles en design et métiers d'art, puisqu'il soulève des notions éthiques, notamment sur le traitement des données personnelles, sur le rôle du numérique, mais aussi sur l'acte de don et ce qu'il implique tant pour l'utilisateur que pour le designer, ou encore sur le cycle de vie de tout artefact.

Les documents combinent des productions industrielles, artisanales, graphiques, exploratoires, évolutives, qui peuvent être analysées dans leurs aspects sociétaux, techniques, conceptuels et esthétiques. Le document 1 couvre des notions complémentaires telles que la conservation, le patrimoine et la mémoire, la mise en relation entre savoir-faire artisanaux et technologies contemporaines et ouvre le champ d'un ancrage historique. Le document 2 porte sur le travail

collaboratif et le partage au sein d'un collectif, le document 3 permet d'explorer des enjeux propres au métier d'enseignant. Les 3 documents ont pour point communs de mettre en lien des usagers et une approche participative, ce qui pouvait être étudié dans le sens de "donner" mais qui n'était pas l'unique enjeu, et ne devait pas amener à éluder le thème "données", ou se construire à ses dépens. Les capacités à adapter sa réflexion, à user de méthode, à ancrer son propos dans la thématique proposée sont attendues et évaluées dans cette épreuve.

### ***Constats généraux sur cette session 2024***

Certains candidats ont manifesté une bonne maîtrise méthodologique, indiquant une connaissance fine de l'épreuve et de ses attendus, mais ont contourné le thème pour aboutir à un travail de qualité sur la forme mais hors-sujet sur le fond. Des dérives et des digressions déplacent le propos sur des terrains mieux maîtrisés par le candidat, mais sans articulation au thème. Certaines copies témoignent d'un manque de méthode et parfois de difficultés dans l'expression écrite, problématiques pour prétendre à la profession d'enseignant. (Syntaxe et champs lexical pauvres, nombreuses fautes d'orthographe et de conjugaison).

Les bonnes copies se démarquent par un recul et une distance critique sur les enjeux d'actualités et par des connaissances et références ciblées illustrant bien le propos, manifestant une bonne préparation à l'épreuve et une réflexion riche et nourrie.

L'ensemble témoigne d'un niveau méthodologique, analytique, culturel et rédactionnel très hétérogène.

### ***Critère 1***

#### ***Rigueur et fertilité de l'analyse croisée***

Si le corpus de documents permet une analyse ouverte, celle-ci doit absolument être envisagée de façon croisée et articulée autour d'axes de réflexion. Une analyse juxtaposée de chaque document ne permettra pas de soulever les enjeux portés par le thème avec suffisamment de recul et reste donc à proscrire.

Le questionnement autour de chaque document doit être suffisamment riche tout en restant centré sur le thème du sujet. Certaines copies se sont limitées à une approche trop descriptive, voire à une reformulation des parties textuelles indiquées dans le sujet. Envisager le scénario d'usage lié à l'objet, son contexte de réalisation, l'objectif du designer, les approches techniques mises en place ou encore l'impact produit sur les usagers et la gestion et l'exploitation des données dans le dispositif, permet d'étoffer l'analyse et d'apporter le souffle nécessaire à l'argumentaire global. Bien identifier les spécificités de chaque document, c'est aussi apprécier toute l'ouverture et la richesse offertes par le sujet : la donnée comme mémoire du passé, témoin d'une collaboration ou matière brute pour concevoir de façon éclairée par exemple. La mise en tension de cette analyse avec des références personnelles apporte ensuite davantage de profondeur au propos.

Sur le plan méthodologique, l'analyse ayant pour vocation de nourrir la réflexion, il est impératif d'éviter l'écueil d'une succession de constats stériles. Pour privilégier un argumentaire fluide, il s'agit d'appuyer le raisonnement sur des points choisis d'analyse, tout en conservant une articulation explicite au thème. Un plan structuré et pertinent est le moyen de sélectionner judicieusement les entrées d'analyse adéquates.

## **Critère 2**

### ***Intérêt et réinvestissement des connaissances et des références personnelles***

Certaines copies se limitent trop souvent à l'exploitation de références "passe-partout" qui ne ciblent pas suffisamment le thème et n'illustrent donc pas le propos. La redondance de ces mêmes références sur une partie conséquente des copies corrigées témoigne bien souvent d'une préparation à l'épreuve trop scolaire et formatée, et rappelle l'importance de cultiver ses propres connaissances, au travers d'une veille régulière sur l'actualité du design. Ce travail individuel exigeant renforce la culture générale et spécifique du candidat qui se trouve alors à même d'opérer une sélection pertinente de références en résonance avec le propos. A ce titre, les connaissances ne peuvent se limiter à l'histoire du design du XXe siècle. La connaissance des créations contemporaines, quel que soit le domaine d'expertise dont elles relèvent, est un préalable pour comprendre et désigner les enjeux relatifs aux nouvelles pratiques du design et aux questionnements à venir.

Si trop souvent, les références se restreignent à un unique domaine de prédilection, le jury a apprécié, dans certaines copies, le témoignage d'une culture ouverte et de champs d'exploration diversifiés, issus de différents domaines du design et des métiers d'art ou de registres littéraires, sociologiques, artistiques et autres.

Si les références doivent être pertinentes au regard du thème et du point de réflexion abordé, il est aussi indispensable d'en maîtriser la justesse et la précision. Les approximations apportent une grande confusion et desservent bien souvent le propos. Certaines références sont parfois si évanescentes dans leur intitulé que le jury ne peut que douter de leur bien-fondé et certaines d'entre elles manquent d'accompagnement ou de contextualisation pour en justifier l'usage. Aussi, leur lien au propos doit être clairement explicité. Une terminologie spécifique au design et un vocabulaire précis associés à des apports techniques et technologiques sont aussi attendus pour témoigner de connaissances satisfaisantes et construire un argumentaire convaincant.

## **Critère 3**

### ***Pertinence du questionnement et des enjeux soulevés***

Il s'agit ici de d'analyser le thème énoncé et d'en déduire des éléments de réflexion, en faisant émerger les enjeux, sans digresser. Trop de copies glissent vers le hors-sujet en s'appropriant une notion sous-jacente qui finit par devenir centrale. Colonne vertébrale du sujet, le thème doit toujours être au cœur du questionnement. Il permettrait ici de jouer sur une lecture à double entrée du thème "données / donner".

La réflexion doit dépasser les constats et les évidences pour faire émerger un questionnement pertinent, ancré dans l'actualité, sur les pratiques et les enjeux de la profession de designer et/ou d'artisan telle qu'elle doit être considérée aujourd'hui.

Certains plans trop attendus ou adaptables à d'autres thèmes appauvrissent la réflexion. La structure du propos à l'aide de problématiques ciblées et pertinentes pose le cadre méthodologique nécessaire. Ainsi une appropriation du sujet par un positionnement franc permet de conduire l'exercice de façon logique et singulière.

#### **Critère 4**

##### ***Efficienc e du développement, réflexion critique***

Si certaines copies se contentent d'une approche descriptive parfois laborieuse ou redondante, les bonnes copies se démarquent aisément par un propos approfondi impliquant un recul nécessaire sur la thématique et le corpus de documents.

Faire preuve de distance critique permet ainsi de dépasser les évidences pour se positionner et apporter un regard plus sensible et nuancé sur les pratiques actuelles en design et métiers d'art.

La question du développement s'appuie sur un équilibre fragile, elle incite le candidat à faire preuve de synthèse pour saisir les questions essentielles de façon efficace sans discourir, en approfondissant l'argumentation afin d'étayer et alimenter la réflexion.

La conclusion quant à elle ne peut se limiter à une redite de l'introduction ou à un survol du plan, elle doit témoigner de l'évolution de la pensée et du cheminement intellectuel au fil de la copie, en synthétisant avec recul le propos construit paragraphe après paragraphe.

De ce bilan peut alors découler une ouverture vers des questionnements inhérents au thème, par exemple autour de la nécessité plus ou moins fondamentale de la collecte systématique de données et son exploitation parfois détournée ou dissimulée.

#### **Critère 5**

##### ***Lisibilité, clarté, précision et structuration de l'expression écrite***

Sans se perdre dans un lyrisme excessif qui peut facilement amener le candidat au contresens si les termes ne sont pas suffisamment maîtrisés, il est attendu de lui qu'il fasse preuve de précision et de justesse dans l'emploi d'un vocabulaire spécifique au design et aux métiers d'art: dénomination de parties d'objets, aspects techniques et technologiques, procédés de fabrication, etc.

Aussi, un effort doit être fourni concernant la graphie et la lisibilité générale, afin de faciliter la compréhension et permettre au lecteur d'apprécier une certaine fluidité de la réflexion.

La structure apparente d'une copie aérée, passant par l'exploitation de sauts de page, paragraphes visibles, titres, etc. , contribue aussi à traduire une méthode et une rigueur dans la réflexion, tout en renforçant sa lisibilité.

Certaines copies se perdent parfois progressivement dans une grande confusion, voire une fin hâtive et bâclée qui dessert le propos. Il est indispensable de maîtriser son temps d'écriture dans ce type d'épreuve, afin de clore de façon convaincante l'argumentaire. L'anticipation d'un temps de relecture permet aussi de clarifier la forme et limiter les fautes d'orthographe, dont la quantité parfois inquiétante est réellement dommageable lorsque l'on prétend au métier d'enseignant.

## Épreuve écrite disciplinaire appliquée

- Durée : 5 heures
- Coefficient : 2

### **Rappel du cadre**

*L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation s'inscrivant dans le cadre des programmes de sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) du lycée.*

*Le sujet porte sur un problème de conception-création et de réalisation en design et/ou en métiers d'art. Un objectif pédagogique et un niveau de classe sont imposés.*

*A partir du sujet et de l'analyse critique des documents proposés, le candidat fait la démonstration de sa maîtrise du projet en design et/ou en métiers d'art et de son exploitation pédagogique dans la séquence élaborée. À travers un écrit accompagné si besoin de schémas et de croquis explicatifs, le candidat prévoit le dispositif attaché à la séquence et son développement ainsi qu'une évaluation et les prolongements éventuels. Les choix didactiques sont argumentés et justifiés.*

*L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.*

### **Remarques générales**

Face aux enjeux de société et de design du sujet de cette session, les candidats les mieux préparés ont su trouver une posture ouverte et fertile. Les documents ont été pris comme des tremplins propices à concevoir des situations d'enseignement mais aussi comme des incitations à mener une réflexion de fond. Les documents proposés sont clairs et porteurs pour mettre en place une proposition de séquence pédagogique. L'ouverture à un autre domaine que celui du design et des métiers d'art a été l'occasion d'inviter les candidats à penser la transversalité.

Le sujet, qui a pour thème le "Folklore", présente différents dispositifs de design déployés au sein du Musée de Folklore de la vie Frontalière de Mouscron en Belgique.

Cette proposition permet aux candidats de déployer une culture en design et métiers d'art spécifique qui doit aussi s'enrichir d'une veille quotidienne et d'une culture générale ouverte. Cette incitation faisant référence à la préservation et la transmission de savoir-faire technique et d'une culture folklorique, il s'inscrivait intrinsèquement dans une visée didactique.

La ressource était plus qu'une référence à analyser. Elle était une incitation afin de proposer une séquence pédagogique. L'étymologie du terme folklore est rapidement évincée et certaines notions émergent sans réels fondements.

La partie analyse est essentielle et même cruciale pour démontrer la capacité du futur enseignant à analyser et aussi guider les élèves dans les différents enseignements du design et plus spécifiques du projet. Afin de bien comprendre les attentes de l'épreuve nous rappelons la nécessité de bien lire les rapports de jury et la note d'accompagnement

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-capet-de-la-1235>

Le jury rappelle que le cycle STD2A a pour vocation à initier les élèves bacheliers à des outils et méthodes et à une culture qu'ils pourront convoquer dans une poursuite d'étude, en design et métiers d'Art ou dans d'autres domaines.

De façon plus générale, les candidats bien évalués ont mis en évidence une forme de plaisir à faire partager une découverte du sujet et de le transformer en une séquence pédagogique évolutive. Ils ont mis en évidence une dimension didactique de transmission par l'appropriation d'un terrain folklorique exploité. Certains se sont démarqués en choisissant un terrain de travail personnel, connu et identifié, maîtrisé et décrypté avec justesse pour en extraire des éléments porteurs comme base d'exploration pour la séquence pédagogique. D'autres candidats en revanche, ayant choisi de s'ancrer dans le contexte d'une visite du musée du folklore de Mouscron proposé par le sujet, ne sont pas parvenus, pour la plupart d'entre eux, à s'en émanciper.

Une grande majorité de candidats ont su structurer leur démarche au travers de réflexions écrites et graphiques (schémas, croquis) dans les différentes phases de l'épreuve. Ce dialogue est propre au langage du design et des métiers d'arts et permet d'aboutir à une séquence pédagogique pleinement inscrite dans cette didactique.

## **ANALYSER**

Le sujet propose cette année le thème "Folklore" ainsi qu'un corpus de documents, se référant à un seul et même lieu, le Musée de Folklore vie Frontalière de Mouscron en Belgique, ainsi qu'à son architecture, sa scénographie et son identité graphique.

Les candidats sont invités à questionner la diversité des visuels présentés, à bien interroger la définition et les légendes proposées à extrapoler et corréliser le thème à d'autres notions et références pour mieux l'explorer.

Dans ce sens, les bonnes copies ont su questionner et discuter le sens du thème pour en déduire des notions et des principes orientés dans une diversité de champs de création et ouverts à des domaines connexes. Quelques très bonnes copies ont bien su croiser les divers documents pour faire émerger les potentialités concrètes du sujet dans une démarche de projet en design et métiers d'art. Elles convoquent également des références singulières et transversales, qui font état d'une bonne articulation et compréhension des enjeux thématiques.

D'autre part, l'approche s'avère être plus pertinente et fructueuse lorsqu'elle se construit à travers une forme de pensée principalement visuelle, écrite et graphique. Celle-ci fait la démonstration précise de l'intérêt du thème et des références personnelles tout en faisant preuve de synthèse et de structure, par une hiérarchisation de l'ensemble. Ces croquis commentés donnent aussi à voir une certaine maîtrise de la dimension pratique du domaine design et métiers d'art.

Le jury a donc particulièrement apprécié ces postures généreuses et ouvertes, témoignant d'une rigueur réflexive ainsi que d'un engagement personnel.

Cependant, cette étape d'analyse a semblé globalement peu fertile. Certaines copies ne proposent pas un travail réflexif qui articule dessin, schémas et écrits. Cette méthodologie réflexive est essentielle pour l'enseignement du design et des métiers d'art.

Nombre de copies présentent effectivement une analyse qui demeure descriptive, généralement exposée dans un écrit rédigé. Les documents sont expliqués, parfois des références personnelles sont présentées, mais leur lien à la thématique n'est pas clairement démontré. La réappropriation des notions soulevées vers des centres d'intérêt personnels manque parfois d'articulation avec la thématique proposée.

Les documents du sujet doivent permettre de soulever des leviers créatifs, conceptuels, techniques, technologiques, pédagogiques qui doivent ensuite nourrir la démonstration.

Certaines copies exposent des références communes récurrentes. Elles mettent en évidence une formation certaine mais qui doit s'individualiser. Les candidats sont invités à cultiver leurs propres références dans tous les champs des métiers d'art et du design, et pas uniquement en design graphique, de mode, d'espace ou d'objet ...

Il est rappelé au candidat qu'une référence doit être convoquée pour expliciter le propos ou dans une visée réflexive.

L'accumulation d'observations n'est pas non plus l'approche la plus judicieuse puisqu'elle balaie des notions sans prendre le temps d'en développer certaines. Cette méthode brouille la réflexion et n'assure plus la concordance explicite avec la séquence à venir.

Ces approches peu déductives peinent *in fine* à dégager des enjeux transférables dans une pratique pédagogique.

## **ARTICULER**

En s'appuyant sur une synthèse de son analyse, le candidat est invité à construire une séquence pédagogique destinée à la terminale STD2A. Cette phase d'articulation est essentielle pour lier la phase d'analyse et la phase de conception pédagogique.

Cette phase est l'étape où le candidat démontre sa capacité à passer d'un mode de pensée analytique, déductif, enrichi de références et de propositions graphiques, à une phase de projet pédagogique. La phase d'articulation est fondamentale pour envisager une proposition pédagogique construite. Cette dernière est parfois totalement évincée et empêche l'introduction de la réflexion pédagogique.

Cette phase permet aux candidats de proposer des notions et de définir une ou des problématiques de design qui pourront nourrir la séquence pédagogique.

Le jury constate que certaines problématiques semblent plaquées, pré-préparées et déconnectées de l'impulsion de départ (Folklore). Certains candidats proposent des articulations engendrant une séquence pédagogique déjà prédéfinie, préétablie sans lien avec l'impulsion de départ.

Le jury a apprécié que des transversalités avec les collègues des autres disciplines soient quelquefois envisagées montrant ainsi que l'enseignant travaille en équipe et en interdisciplinarité. Ces hypothèses de travail peuvent être recentrées lors de l'élaboration de la séquence pédagogique.

L'articulation doit démontrer la maîtrise didactique du candidat à faire du sujet une motivation pédagogique. Pour cela, le thème donné doit être questionné afin de positionner la séquence pédagogique dans une logique de recherche et éviter ainsi une réponse factuelle sèche.

Les outils comme la carte heuristique, méthode visuelle et spatiale qui organise la représentation des idées, n'a de sens que si elle est explicitée, synthétisée et recentrée sur les objectifs visés au regard du thème.

## SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

Une grande majorité des candidats ont structuré leur démarche pédagogique en précisant la séquence et les différentes séances constitutives.

Les démonstrations les plus efficaces ont déployé une séquence qui ne perd pas l'impulsion de départ (Folklore) et qui engage des dispositifs, des contextes cohérents qui soutiennent la projection des élèves dans les démarches et activités proposées.

Il est essentiel de bien expliciter les moyens donnés aux élèves afin qu'ils s'investissent pleinement dans leur activité. Les outils numériques sont trop souvent limités à l'étape de finalisation, de présentation du travail alors qu'ils peuvent nourrir et enrichir la recherche en design et métiers d'art de façon expérimentale.

Les candidats doivent démontrer leurs capacités à proposer des méthodes pédagogiques créatives. Les scénarii pédagogiques doivent être compréhensibles, bien articulés à l'impulsion du sujet, à la problématique pédagogique et conduire à des objectifs opérationnels et pédagogiques concrets.

Le jury note ici que les bonnes copies, celles qui prennent en compte les enjeux de l'épreuve, laissent notamment imaginer des candidats déjà en poste (ou en formation) et donc bien au fait des enjeux principaux des disciplines de la création et des conditions pédagogiques dans lesquelles les enseigner.

D'autres bons candidats, dont l'approche didactique laisse penser qu'ils sont davantage néophytes dans l'enseignement, semblent proposer des dispositifs qui témoignent a minima d'une bonne connaissance des disciplines en design et métiers d'art, voire d'une expérience professionnelle personnelle qu'ils transfèrent avec efficacité et originalité dans une séquence pédagogique thématique. Ces derniers, adoptant une approche plus pratique, semblent proposer des méthodes créatives variées et ouvertes et font ainsi preuve d'originalité à cette étape de l'épreuve.

En ce sens, les candidats les plus cohérents et créatifs ont exploré des façons d'aborder la transmission d'un héritage folklorique et culturel au sein de la séquence pédagogique imaginée. Ils ont alors positivement marqué le jury. Cela peut engendrer des postures et dispositifs singuliers, bien articulés à l'analyse et ancrés dans la thématique.

Les candidats questionnent alors les moyens d'initier et de nourrir le processus exploratoire de l'élève (nature de l'expérience ou de la situation d'exploration envisagée, tâtonnement, place du doute ou de l'erreur, temporalité d'une recherche, références consacrées, outils dédiés, etc.).

Attention un premier écueil est couramment observé ici : la volonté de questionner les différents pôles du référentiel est saluée mais la pertinence de les convoquer tous en même temps semble vaine. Tout comme de travailler des approches pluridisciplinaires complexes (multiples partenaires et intervenants) a souvent nuit à l'efficacité ainsi qu'à la compréhension globale du dispositif proposé : des séquences très ambitieuses dont on perd l'intention initiale. Il est relevé que les candidats ont une bonne connaissance du référentiel, mais peu de capacité d'adaptation du cadre générique proposé.

Enfin, le jury observe que les candidats qui réussissent à schématiser de manière didactique leur séquence pédagogique (sous la forme de frises chronologiques, de tableaux à plusieurs entrées, de plans de salles, etc.), semblent déjà soucieux de partager de manière transparente et compréhensible ces informations auprès de leurs élèves. Les croquis annotés donnent à voir les outils pédagogiques mobilisés par les élèves, les références abordées avec l'enseignant (et non systématiquement la place du tableau et celle du vidéoprojecteur).

Pour les moins bonnes copies, il est d'abord à noter que, malgré des distinctions de niveaux entre la phase d'analyse et la phase de création pédagogique, le candidat manque bien souvent de proposer un lien logique et pertinent entre les deux parties. La phase d'articulation est fondamentale pour envisager une proposition pédagogique construite. Cette dernière est parfois évincée totalement de certaines copies et ne permet pas d'introduire la réflexion pédagogique.

Le jury soulève aussi les carences des copies qui n'interrogent pas l'approche exploratoire dans le dispositif alors même qu'elle est présentée en objectif dans le sujet de cette session. Le projet est vu comme une fin en soi alors qu'il doit d'abord être le support d'expérimentation d'outils et de méthodes de création. Il n'est pas non plus attendu du candidat qu'il fasse un projet mais qu'il positionne les élèves en acteurs de projet. Les copies qui présentent des solutions aux problèmes soulevés sont ainsi inappropriées pour cette partie de l'épreuve. Certaines séquences proposées formatent le geste et les réponses : les élèves sont positionnés dans des attentes contraignantes. Il convient alors de penser la recherche comme une méthodologie mais aussi comme l'opportunité de découvrir son propre langage parmi les contraintes.

Les objectifs identifiés sont souvent directement tirés du référentiel mais non désignés ni échelonnés séance après séance. Ils sont ainsi peu opérationnels. Ceci induit des propositions d'évaluation basées sur la performance du projet (créativité, réponse au cahier des charges) et non de l'élève (capacité à explorer, proposer, faire varier etc.). À ce titre, les modalités d'évaluation sont également à rapprocher du thème et c'est ainsi que le candidat peut vérifier la légitimité de sa séquence. Les critères sont alors un moyen de vérifier si la séquence permet de confronter l'élève à la thématique. Il s'agit bien d'évaluer la capacité des élèves à générer quelque chose (puis de façon secondaire des capacités à s'exprimer à l'oral, à rendre un travail soigné, etc.).

Enfin, le jury a régulièrement observé des séquences qui identifient bien les savoir-faire disciplinaires mais oublient de questionner les enjeux sous-jacents à la thématique : favoriser l'apprentissage (le rapport de l'enseignant à l'apprenant, s'approprier des traditions artisanales), l'esprit critique, les savoir-être... De même, il est conseillé au candidat d'être vigilant sur les principes éthiques, sociaux et environnementaux au sein des propositions pédagogiques.

## **COMMUNIQUER**

« Votre écrit réflexif sera accompagné de schémas et croquis réflexifs » (extrait du rapport de jury de 2022)

Nous renouvelons encore une fois cette citation, pour souligner à quel point le candidat ne peut faire l'économie du croquis et du schéma.

Cette façon de procéder permet de nourrir le fil de la pensée et de caractériser la discipline qu'il va enseigner. Croquis ne veut pas dire illustration. Un croquis représente un sujet (observé ou imaginer) réduit à ses éléments essentiels (voir définition sur CNRTL). Se pose alors la question de l'essence du croquis. Il faut voir dans celui-ci une manière de poser une idée, une suite d'idées, un raisonnement auquel un objet de pensée se rapporte et se trouve ainsi justifié.

Le croquis est un dessin qui ne vient pas illustrer le propos. Il apporte une information supplémentaire aux idées développées dans le texte. Le croquis et le texte forment un dialogue. Le commentaire articule le texte au dessin. Ainsi le candidat fait alors une démonstration dessinée, une mise en forme de sa pensée de façon visuelle. Le croquis doit être réflexif.

Prenez soin de votre lecteur.

Afin de mettre en valeur cette forme de déroulé de la pensée, il est important de prendre en compte le lecteur. Pour cela une attention particulière est à apporter à la hiérarchisation des informations, une graphie soignée et une homogénéité des codes graphiques. Les nuages de mots qui exposent une pensée globale sans jamais la préciser sont à proscrire. Bien évidemment les règles d'orthographe et de grammaire s'appliquent à la totalité des copies.

De même dans cette recherche de qualité de lecture, des candidats utilisent astucieusement les copies A4 fournies comme unique support pour déployer leur pensée écrite et graphique sur plusieurs pages utilisant ainsi l'espace blanc comme un atout pour faciliter la lecture de leur réflexion.

## Épreuves d'admission

### Épreuve de leçon

- **Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum)**
- **Coefficient : 5**

*L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.*

*Cette épreuve impose un objectif pédagogique et un niveau de classe donné relevant du cycle "sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)" du lycée.*

*Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issues des investigations conduites pendant le temps de préparation qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement et à présenter celle-ci au jury.*

*Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de sa séance, notamment dans sa cohérence et son articulation au sein d'une séquence de formation pour atteindre les objectifs de formation assignés par les programmes.*

*L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.*

Dans l'ensemble, durant cette session 2024, les candidats se sont bien préparés à cette épreuve et ont tenu compte des rapports de jury précédents. Les années d'étude doublées d'une potentielle expérience professionnelle ainsi que la préparation au concours sont autant d'acquis sur lesquels les candidats peuvent s'appuyer pour mener une réflexion pédagogique réaliste. Se positionner en tant que futur enseignant, construire une séance et séquence de cours exige du recul sur les enjeux et la pratique en design et métiers d'art.

L'exercice consiste à déployer une ingénierie pédagogique et à en expliciter la logique. Ce rapport s'appuie sur les attendus de l'épreuve de leçon : analyse, investigation, séance pédagogique, présentation orale et échanges.

En amont de l'épreuve de leçon, il est conseillé d'exercer et de consolider un ensemble de connaissances et de compétences :

- Maîtriser les références incontournables de la culture disciplinaire historique et contemporaine ainsi que les méthodologies et ressources des pratiques de projets en design et métiers d'art.
- Connaître les textes réglementaires disciplinaires : le référentiel de seconde création et culture design, du cycle STD2A et de DNMADE afin d'appréhender les objectifs et les attentes pour chaque niveau de classe ainsi que les logiques de cycles et de diplôme.
- Comprendre les logiques de conception et d'analyse de séances et séquences pédagogiques. Un futur enseignant en design et métiers d'art vise la mise en œuvre de situations pédagogiques stimulantes, pour susciter adhésion et motivation chez les élèves et les étudiants, pour renforcer leur curiosité et leur prise d'autonomie.

[\(https://eduscol.education.fr/\)](https://eduscol.education.fr/)

#### **PARTIE 1 - Temps en loge (4h) :**

Le temps en loge d'une durée de 4h permet au candidat de comprendre et de s'approprier le sujet. Il est préconisé de s'attacher à la lecture des documents, des contenus de l'énoncé du sujet et du corpus de documents. Ces éléments d'information sont des leviers pour guider, structurer et enclencher la réflexion pédagogique.

Les conditions de préparation de l'oral de 4h donnent aussi l'occasion aux candidats de réaliser des supports de communication au format A3 qui, dès lors qu'ils sont explicites et lisibles à distance, viendront appuyer la soutenance orale. Ce type de communication est inhérent aux domaines du design et des métiers d'art. L'usage de croquis

didactiques, de tableaux, de plannings, de schémas souligne la construction méthodique de la séance au sein de la séquence.

Afin d'éviter l'écueil d'une dérive vers le hors sujet par associations et glissements successifs, il est conseillé de vérifier, au fur et à mesure du temps de préparation, la validité des propositions pédagogiques au regard du thème, de l'objectif et du niveau de classe fixés. Recul et mobilité d'esprit sont nécessaires afin d'opérer les liens entre le sujet et la proposition de déploiement pédagogique et afin d'en valider les apports. Il est donc contreproductif de plaquer une séance préétablie sans tenir compte de la thématique et de l'objectif.

## **Partie 2 - Présentation orale (30mn)**

Lors de son entrée en loge, les membres du jury se présentent brièvement et attendent du candidat qu'il démarre directement l'épreuve en partageant le fruit de son analyse et la proposition pédagogique.

### **L'analyse**

Le jury tient à préciser que l'épreuve de leçon n'est pas le double de l'épreuve écrite disciplinaire de la phase d'admissibilité. Le thème et l'objectif pédagogique sont ici posés. Le corpus est matière à réflexion pour proposer des orientations pédagogiques, en témoignant de distance critique.

Durant les phases d'analyse et d'investigation du sujet, le candidat est invité à se saisir de la thématique et des objectifs de la séance au regard d'un niveau de classe, qui peut relever de la seconde CCD à la terminale STD2A.

Le thème définit un territoire d'exploration. CONTRÔLER ? CONTEZ ! FAIRE HONNEUR, ÇA BOUGE !, LANGAGE... ont été, par exemple, les thèmes de la session 2024. Ces termes sont autant de notions qui doivent être définies, explicitées et guider l'analyse et la réflexion.

Afin d'éviter de les détourner ou de les substituer, il est nécessaire de comprendre que ces notions président l'analyse croisée du corpus, les références que le candidat propose et les questionnements dégagés. Le jury rappelle qu'il est primordial de traiter le sujet dans son ensemble, c'est-à-dire le thème et la ponctuation qui lui est associée si elle existe et que ce thème doit être appréhendé comme un filtre pour analyser le corpus de documents ainsi que la proposition d'objectif de la séance. Ce thème doit être perçu comme un fil rouge qui va guider la réflexion du candidat de l'analyse jusqu'à la proposition de séquence et de séance. Ce thème n'est pas anecdotique, il est le point de départ de la réflexion.

La phase d'analyse ne consiste pas à décrire, mais bien à confronter. Les trois références, tout comme le thème, sont à appréhender dans leur dimension critique. Elles constituent le socle d'une réflexion pédagogique dans les domaines du design et des métiers d'arts. Les références personnelles, historiques ou contemporaines, peuvent éclairer, soutenir le propos, ou peuvent servir la séance ou la séquence à venir. C'est pourquoi, ces références doivent être choisies, elles ne font pas catalogue et ne sont ni plaquées, ni déconnectées de la réflexion. Certaines références majeures sont parfois énoncées de manière approximative, dénotant ainsi un manque de maîtrise et de rigueur. Or, ces repères culturels témoignent de l'activité de veille disciplinaire essentielle au métier de professeur.

Après avoir analysé le thème, fait une analyse croisée des documents du corpus, le candidat peut faire la démonstration de l'analyse de l'objectif de la séance. Pourquoi cet objectif est prescrit au regard de cette thématique? Quels sont les enjeux de cet objectif en termes d'apprentissages, pourquoi il fait sens par rapport au niveau proposé.

Qu'est-ce que cet objectif engage en termes de savoir et savoir-faire chez l'élève? Trop de candidats ne font pas la démonstration d'une bonne appropriation et compréhension de cet objectif et ont tendance à le prendre pour acquis sans en expliquer sa raison d'être et ses enjeux.

Les arguments issus de l'analyse du corpus, les références personnelles maîtrisées nourrissent le fil logique de la réflexion qui se structure en considérant l'objectif pédagogique imposé et le référentiel du niveau de classe désigné dans le sujet. Les enjeux pédagogiques et les contextes d'apprentissage identifiés précèdent et justifient la conception du dispositif pédagogique. Les phases d'analyse, d'investigation et de conception de la séance pédagogique sont ainsi mises en tension et proposées de manière explicite. Concrètement, le jury conseille au candidat de limiter le temps de présentation orale de la phase d'analyse à un tiers du temps maximum de la soutenance, le projet pédagogique ayant une valeur centrale de cette épreuve de leçon.

### **L'investigation**

L'investigation est la phase de recherche pédagogique. La connaissance du cycle STD2A et une approche ouverte de différents champs du design et des métiers d'art nourrissent l'exploration pédagogique.

Toutefois, décliner des pistes pédagogiques dans une large diversité des domaines est une dérive qui conduit à effectuer des énumérations et à préétablir des propositions maladroites, sans lien évident avec le sujet et l'objectif de séance. Aussi, il est conseillé de resserrer les pistes d'investigation en les évaluant au regard des besoins actuels, des contextes et en visant le bien-fondé du dispositif pédagogique.

Le jury a pu apprécier la capacité des meilleurs candidats à proposer des séquences et des projets pédagogiques approfondis et à déployer des méthodologies et des outils divers en un temps très limité. Ils repèrent la progression annuelle, informent les prérequis et les compétences visées. Ils font la démonstration d'une connaissance des enjeux d'un enseignement en STD2A. L'implication des différents pôles d'enseignement que sont la démarche de projet, la pratique en arts visuels, la culture design et la technologie, est prise en compte. On regrette toutefois que l'interdisciplinarité et/ou le dialogue avec les matières générales soient peu évoqués.

### **La séance pédagogique**

Cette partie de l'oral est dédiée au développement de la séance. Celle-ci doit être pensée selon la définition du champ disciplinaire abordé et, au sein de la séquence proposée, selon les compétences visées. Les candidats sont invités à en détailler le contenu et la structure : objectif principal visé, objectifs intermédiaires, situations d'apprentissage, organisation matérielle et spatiale, moyens, matériaux et mode d'exploration, de représentation, évaluation.

L'objectif de séance est posé dans le sujet. Voici quelques exemples issus de cette session :

- Engager les élèves à développer une démarche exploratoire et à prendre du recul vis-à-vis de ses références culturelles.
- Engager les élèves à développer une pratique exploratoire et sensible en transformant la contrainte de l'outil en opportunité.
- Engager les élèves dans une pratique exploratoire sensible et critique.
- Engager les élèves à questionner le mouvement dans la pratique et la posture en recherche-crédation.

-Engager les élèves à maîtriser différents types de communication en considérant autrui comme un interlocuteur.

Le jury rappelle que cet objectif de séquence doit être analysé et pris en compte par le candidat. Celui-ci détermine à l'issue de son analyse pourquoi cet objectif a du sens pour les élèves : en quoi cet objectif va leur permettre d'apprendre, quelles sont les compétences en jeu, les savoirs, savoir-faire et savoir-être à mobiliser.

Le candidat et futur enseignant doit témoigner de ses capacités à gérer un groupe, créer des temps d'exercice et d'apports théoriques, mesurer les prérequis nécessaires à la réalisation de la séance. Le jury a pu apprécier l'usage d'échéanciers ou de plannings afin de mieux situer la séance dans une séquence et dans la temporalité de l'année. Quelques croquis didactiques et tableaux ont pour qualité de communiquer efficacement les apports des divers enseignements ou partenaires, de situer et d'expliquer les dispositifs spatiaux.

L'élève et le groupe classe sont au cœur du projet et des objectifs pédagogiques. Le candidat doit pouvoir imaginer et se projeter dans les échanges, les interrogations, les incompréhensions vécues par les élèves. Il doit avoir conscience du public avec lequel il va travailler et interagir et adapter son discours en conséquence. Il doit être dans la posture d'un enseignant qui accompagne ses élèves et se questionne sur les bénéfices du dispositif pédagogique.

Le jury constate que la question de l'évaluation et de ses modalités reste un point perfectible, trop souvent négligée ou évoquée succinctement. Or, l'articulation entre les attentes pédagogiques et l'évaluation est essentielle. Une approche construite de l'évaluation démontre l'adaptation cohérente d'un projet à un niveau de classe. Un enseignant doit être en mesure d'accompagner, de guider, d'encadrer, de stimuler sa classe dans l'objectif visé, et l'évaluation est une fonction importante de l'enseignement. Le jury regrette que trop de critères se cantonnent à l'évaluation de la propreté d'un travail rendu. L'évaluation est là pour vérifier si l'élève valide la ou les compétences liées à l'objectif de la séquence. Tous les critères qui ne servent pas à évaluer cet objectif sont secondaires.

Aussi, les évaluations formatives, au travers de rendus divers, sont des temps jalons pour vérifier, réajuster la compréhension des objectifs aussi bien au niveau individuel que collectif.

Quelques écueils repérés en cette session :

- Une confusion entre objectifs de séance et la demande formulée aux élèves
- La finalité de la séance qui aboutit à un « produit fini ». Il est bon de placer la séance dans un continuum pédagogique et de relever les méthodologies et les processus qui sont au cœur des apprentissages.
- Des séquences et séances pédagogiques complexes, longues, au risque d'entraîner lassitude ou décrochage des élèves.
- Des niveaux de classe mal ciblés en raison d'une ambition démesurée.
- Des séances déconnectées du contexte d'enseignement général : lien aux autres pôles, transversalité, contraintes des épreuves du baccalauréat et de l'orientation pour la classe de terminale, travail en équipe.
- Une méconnaissance des outils mis en œuvre. Or, les moyens mis à la disposition des élèves doivent être détaillés et appréhendés dans leur condition d'exercice.
- Une méconnaissance des contextes spécifiques des établissements, leurs ressources et moyens. Le caractère dispendieux d'un projet n'en fait pas la qualité. Organiser un partenariat, une sortie, inviter un professionnel procède d'une réflexion pédagogique élargie, incluant l'équipe éducative de l'établissement, dont l'équipe de direction.

- Des intervenants extérieurs qui assurent la prise en charge de la séance. Le candidat doit bien prendre conscience de son rôle au sein de la classe et affirmer son investissement et son statut d'enseignant.
- De propositions évasives laissant les élèves livrés à eux-mêmes, alors que le futur enseignant doit présenter comment il peut guider, encadrer, être l'initiateur d'éléments et de dispositifs stimulants pour sa classe.

De manière concrète, le jury conseille au candidat de consacrer à minima un tiers de la soutenance à la séance pédagogique.

### **PARTIE 3 - Temps d'échange (30mn) :**

Les candidats ne doivent pas être démotivés par des questions du jury au sujet des fondements de leur analyse de la thématique et du corpus ou de leur leçon.

Les questions suivantes peuvent être anticipées :

- Pourriez-vous revenir sur l'analyse du thème ou de l'objectif ?
  - Quelles sont les compétences engagées par cette proposition d'objectif?
  - Le projet est-il vraiment réalisable ?
  - Interroge-t-il un besoin réel ?
  - Qu'apprenez-vous à l'élève?
  - Que devient ce qui est produit ?
  - Comptez-vous nourrir votre séquence de références culturelles à présenter aux élèves? Lesquelles?
  - Pourriez-vous reformuler vos critères d'évaluation au regard de l'objectif posé?
- Le jury est bienveillant : il est conscient que le temps imparti à la préparation est court pour construire une séquence dans tous ces détails. L'échange permet alors de suppléer aux éventuels oublis de la préparation. Cette phase pourrait être assimilée à une réunion d'équipe pédagogique permettant de faire évoluer un projet, de le questionner, de prendre du recul dans un esprit collaboratif. Ce temps permet de préciser, d'affirmer les points de vue, voire de prolonger la séquence ou d'approfondir les intentions. L'échange doit donc être un temps opportun pour montrer sa mobilité d'esprit, son engagement, sa motivation.

## Épreuve d'entretien

- Durée : 35 minutes
- Coefficient 3

*L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.*

*L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximums, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.*

*La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :*

- *s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)*
- *faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

*Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.*

*L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.*

### **Propos liminaire :**

Le jury tient tout d'abord à complimenter les candidats dans leur ensemble qui, pour cette troisième session du concours externe, ont tenu compte du cadre référentiel officiel de l'épreuve et des recommandations du rapport de jury de l'année précédente.

Il est à noter que quelle que soit l'origine des candidats (parcours scolaire, associatif, professionnel et personnel) ils s'inscrivent tous dans le cadre d'un recrutement de futurs enseignants pour la rentrée prochaine. De ce fait une posture de pédagogue est attendue, à la fois mature et ouverte au dialogue, le jury évaluant la capacité du candidat à l'adopter, pas à la jouer.

Si la majorité des candidats s'est globalement bien renseignée sur les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que sur les modalités de déroulement de l'entretien et ses temporalités, le jury tient à rappeler qu'aucun dispositif chronométrique n'est autorisé (montre connectée, téléphone mobile, chronographe) et que tout appareil électronique doit demeurer éteint durant l'épreuve, le jury se réservant le droit, si nécessaire, de rappeler le temps écoulé et celui restant.

A contrario, le jury a remarqué que certains candidats ont eu tendance à calquer des connaissances acquises, n'arrivant que difficilement à les faire résonner au regard des situations proposées. Cette épreuve, rappelons-le, a pour objectif de discerner chez les candidats leur aptitude à révéler leurs capacités d'analyse et de prise de distance face à des situations concrètes, en adoptant une posture pédagogique et éducative, et ce dans un environnement scolaire réglementaire, celui de la STD2A. Les situations s'inscrivent en effet dans un écosystème pré-bac et visent à percevoir la bonne connaissance du candidat de ses modalités d'actions dans ce contexte.

## **1. Déroulement**

Comme il est rappelé en introduction dans le règlement de l'épreuve, l'entretien qui dure 35mn est constitué deux parties (a et b):

- a) *Présentation par le candidat, des éléments de son parcours et ses expériences - 5mn de présentation + 10 mn d'échanges.*
- b) *La deuxième partie de l'épreuve soumet le candidat à deux situations professionnelles, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la communauté éducative - 10mn par situation, soit 20 mn au total.*

### **a) Présentation de l'expérience professionnelle**

Ce qui est attendu de la part des candidats :

- Capacité à projeter le contenu de l'expérience professionnelle dans une pratique d'enseignement. C'est à dire savoir identifier puis valoriser ses compétences dans le but d'une transposition prête à nourrir une situation d'enseignement, ouverte et mobile en filière STD2A, en tenant compte d'un niveau de classe, sa pluralité et la diversité des environnements pédagogiques.
- Capacité à faire part de sa motivation, de son engagement et de ses qualités relationnelles.
- Capacité à prendre en compte les valeurs de la République et des exigences du service public de l'éducation.

Le jury remarque une bonne préparation quant à la gestion du temps et un respect des 5 minutes de présentation (pleinement investies pour les meilleurs), mais souligne l'importance d'une bonne rédaction de la fiche individuelle de renseignements. Cette fiche, devant parvenir à la commission du concours dans les délais prescrits lors de l'inscription, est consultée préalablement par le jury et durant le déroulement de l'épreuve. Elle permet de repérer ce que le candidat distingue à l'oral de son parcours, de ses expériences, comme potentiels leviers pédagogiques. En effet, les candidats qui ont le mieux réussi ont su, lors de leur présentation, adopter un énoncé clair et surtout mettre en relief les expériences et les compétences ou les enjeux transférables à l'exercice du métier d'enseignant sans ambiguïté ni stéréotype. Une articulation entre expériences personnelles et pratiques pédagogiques (expérimentales, analytiques, didactiques...) est attendue.

Ils savent :

- Exposer clairement et de manière synthétique leur parcours de formation, leurs expériences et/ou chemin professionnel (non pas nécessairement de façon linéaire, exhaustive et chronologique), pour valoriser des savoir-faire et savoir-être transférables à l'enseignement.
- Prendre en compte la dimension humaine et collaborative.
- Faire état d'une pratique personnelle sincère et d'une adaptabilité pour se positionner face à des situations diverses d'enseignement.
- Faire preuve d'une agilité intellectuelle pour établir les liens possibles et transposer une expérience personnelle en un élément pédagogique moteur (de la pratique à la théorie ou inversement).

Cette première partie consistant à présenter son parcours (cursus scolaire, expérience professionnelle, ...) ne peut se satisfaire d'un inventaire purement listé et factuel. Aussi, les candidats sont-ils invités, lors de ces 5 premières minutes de présentation, à faire valoir leurs expériences au profit d'une pratique d'enseignement en STD2A. Ces modalités de présentation doivent permettre au candidat de :

- S'appuyer sur son cursus scolaire, ses pratiques, ses activités professionnelles passées ainsi que ses expériences variées, afin de dégager des pistes de dialogue avec le jury, exploitables dans les 10 minutes qui suivent ;
- Se projeter, au regard de ses qualifications et de ses compétences, dans une pratique pédagogique en design et métier d'art, mais également dans une posture ouverte à l'ensemble de l'équipe éducative du lycée ;
- Engager des réflexions sur certaines technicités objectives ou procédurales, sur des méthodologies de travail, sur la maîtrise de certains outils (professionnels, théoriques, d'organisation ...) transférables dans une pratique d'enseignement.

Bien sûr, les candidats pourront articuler leurs connaissances avec celles des attendus de la filière (ces derniers pouvant intervenir dans diverses disciplines : technologie, ATC, démarche créative, pratique en arts visuels, ...) et démontrer ainsi leur polyvalence et leur adaptabilité, qualités déterminantes pour tout enseignant en design et métiers d'art.

Ces exemples, sans être directifs ni exhaustifs, doivent permettre au candidat de valoriser ce qu'il juge transférable dans sa future pratique d'enseignant en s'appuyant sur son vécu, ses savoirs et ses compétences. Les candidats doivent prendre garde à ne pas s'enfermer dans leur domaine de spécialisation. Ils doivent expliciter la transférabilité de leurs compétences professionnelles dans la pratique d'enseignement ouverts aux différents domaines des arts appliqués de STD2A.

### **b) Situations 1 & 2**

Deux situations différentes et ouvertes, en lien avec la vie scolaire (contexte et événement associé), sont tour à tour soumises au candidat et visent à évaluer notamment sa réactivité. En situation réelle, l'enseignant doit être alerte et prompt à réagir. De ce fait, même si la prise de notes est autorisée lors de la lecture des questions, le candidat doit rester en situation d'interaction directe, sans temps de préparation. Le jury conseille de ne pas s'y attarder.

Les situations proposées par le jury, formulées sous forme orale, sont simplifiées et épurées pour permettre une meilleure appropriation, le candidat pouvant ainsi mieux interroger la situation et la préciser. Ces situations s'inspirent d'événements réels et vécus et soulèvent des questions à la fois éthiques et réglementaires, relatives aux droits et obligations des fonctionnaires, aux exigences du service public de l'éducation, au sein des valeurs de la République. Si des connaissances du système éducatif sont clairement à engager autour de ces thèmes (les acteurs principaux, rôles et fonctions), le jury attend des candidats qu'ils ne se satisfassent pas de réponses récitant les textes officiels.

Elles s'inscrivent dans un cadre légal de la mission d'enseignement dans lequel il faut connaître les leviers décisionnels :

- Missions de l'enseignant au cœur du système scolaire et institutionnel ;
- Sa place, son rôle, ses obligations mais aussi les limites légales de son action

en prenant en compte :

- l'âge des élèves et les enjeux liés à la vie au lycée et au parcours d'orientation
- Le triptyque « classe – équipe pédagogique – institution »

Les candidats sont invités à présenter leur raisonnement en s'appuyant sur ces différents aspects, afin de formuler plusieurs hypothèses. Il s'agit bien de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Lors de l'échange, le jury n'attend pas de "bonne réponse", même si certains principes apparaissent incontournables, mais plutôt une cohérence dans le cheminement de la réflexion, du pragmatisme plutôt que des réponses trop protocolaires ou mécaniques.

Les situations proposées sont ouvertes, le candidat doit par conséquent se montrer mobile et prendre en compte l'équipe éducative dans son ensemble.

Ce qui est attendu de la part des candidats est de faire preuve de faculté de jugement et de recul face aux situations, par exemple en étant capable de reformuler la question afin d'en dégager les principes et enjeux majeurs. Mettant ainsi en relief les éléments essentiels, les meilleurs candidats ont su apprécier une situation parfois complexe, sans tomber dans une vision lacunaire ou stéréotypée.

Quelques candidats ont même eu le souci de mieux définir certains des termes de la question dans une volonté manifeste de mieux caractériser la situation, attitude propice à la bonne conduite d'une activité d'enseignement.

Néanmoins, l'essentiel de cette partie de l'épreuve est pour le candidat de faire valoir sa capacité de jugement à propos de situations professionnelles souvent délicates. C'est pourquoi, dans ce cadre, les candidats sont invités à formuler des propositions d'action de nature à répondre aux problèmes qu'ils ont identifiés.

Les meilleurs candidats ont su analyser ces situations et les élargir à tous les enjeux que celles-ci soulèvent (pédagogiques, éducatifs, relationnels, institutionnels, familiaux, scolaires, extra-scolaires...). Les candidats les moins mobiles se sont en revanche enfermés dans une réponse exclusive et monolithique, parfois technique, occultant une partie de la question ou pensant d'apparence que le jury attend une solution unique et préétablie.

Le jury recommande que les candidats prennent le temps de préciser le ou les scénarios à l'issue de l'analyse de la situation. Les candidats ont souvent tendance à dépasser cette étape et ciblent directement des solutions.

Le jury pense important de préciser qu'il a cherché à repérer, à travers ces situations, de futurs enseignants mesurés et pondérés, envisageant des réponses multiples s'inscrivant dans le cadre institutionnel. Le jury a ainsi valorisé les candidats s'interrogeant sur le rôle et le champ d'action d'un enseignant, d'un point de vue légal, déontologique, éthique, mais aussi du point de vue de ses responsabilités, n'hésitant pas à construire des réponses dans une dynamique d'équipe transdisciplinaire, en lien avec les différents personnels de l'établissement, voir même académique.

À ce titre, une analyse ouverte, perspicace et réceptive des situations proposées permet de faire la démonstration d'une bonne capacité d'analyse, d'une attitude ouverte, juste et nuancée, et cela dans le cadre réglementaire de la fonction publique et du ministère de l'Éducation Nationale. Sans se montrer expert, le candidat est informé des grandes lignes de l'organisation du système éducatif, c'est à dire avoir un regard étendu sur la diversité des EPLE, la pluralité des environnements, les principes du service public, les valeurs de l'école, les droits et obligations du fonctionnaire.

Le jury déplore une méconnaissance, par certains candidats, des acteurs du système éducatif, tant au niveau de l'établissement que de l'organisation déconcentrée du ministère de l'Éducation Nationale. La terminologie en lien avec les valeurs de la république est souvent approximative, les droits et les devoirs de l'enseignant ne sont que trop rarement évoqués.

Les candidats qui ont le mieux réussi savent se saisir des trois temps de la réflexion : analyse - identification des principes et valeurs en jeu - réaction face à la situation en proposant des solutions qui témoignent du sens des responsabilités et d'une éthique professionnelle. Ils savent s'emparer de la situation et la re-contextualiser afin de dérouler une stratégie personnelle honnête et engagée, et établir un dialogue constructif avec les membres du jury.

Lors de l'échange, le jury attend que le candidat fasse preuve de sincérité («on a le droit de ne pas savoir») et de pragmatisme. Il est également attendu que les candidats resituent la question dans un contexte de travail collaboratif. Trop de candidats semblent s'attacher à répondre à la situation posée de manière omnisciente, omnipotente, immédiate, sans suffisamment se préoccuper de leur environnement professionnel, des ressources locales de l'EPL, des cadres de l'établissement. Ces derniers, s'ils sont spontanément envisagés en qualité de décideurs, ne le sont pas assez dans leur rôle de conseil et d'appui aux équipes.

S'il est positif de remettre en question sa position d'enseignant face aux situations posées, les candidats ont tendance à s'imputer la responsabilité de la défaillance de la situation. Cette posture offre une solution immédiate au problème et une maîtrise individuelle mais doit être complétée par un questionnement approfondi des origines du problème et des propositions faisant appel à la communauté éducative.

## **2. Communication orale et non verbale.**

La présentation des candidats est d'une manière générale fluide et maîtrisée. Le jury a pu constater que sa bonne préparation permet au candidat de poser un rythme facilitant les échanges ultérieurs. Le jury est par ailleurs conscient que le candidat est dans une situation exceptionnelle qui peut engager du stress, mais il est néanmoins attendu une posture positive et engagée, ouverte et dynamique, en rapport à la fonction d'enseignant (occupation de l'espace, attention portée à l'auditoire, volume sonore adapté, ...).

Par ailleurs, l'enseignement exige une pleine maîtrise de la langue française et un champ lexical lié aux spécialités. Certains candidats se satisfont d'un vocabulaire imprécis ou de l'emploi de mots répétitifs. Un vocabulaire maîtrisé et précis est attendu, ce dernier pouvant être explicité si nécessaire dans l'échange. Toute approximation, toute incongruité, toute invention lexicale participent d'un propos maladroit. La clarté d'expression est l'une des aptitudes d'un enseignant, l'épreuve d'entretien permet de la révéler.

Les questions de mise en situation requièrent une réactivité et une mobilisation rapide des connaissances du candidat pour y répondre. Certains, moins mobiles dans leur réflexion, ont laissé paraître une difficulté à atteindre une formulation concise (propos délayé, cherchant à combler). Les candidats qui ont le mieux réussi savent démontrer leur motivation à travers des réponses sensibles et faire preuve de qualités relationnelles et humaines tout au long de l'échange. À ce titre, les candidats sont invités à davantage se présenter comme de futurs collègues et à engager un véritable dialogue avec le jury. Toute attitude timorée, voire scolaire, ne permet pas de se manifester comme un candidat à même de prendre rapidement en charge un groupe d'élèves en classe. À l'opposé, toute attitude hautaine et égocentrée pénalise le candidat. L'objet de cet entretien est de bien montrer son aptitude à réagir à des situations particulières – en s'appuyant potentiellement sur les différents personnels de l'établissement – et non pas de faire-valoir de façon forcée ses seules aptitudes personnelles.

Pour conclure, nous félicitons les candidats qui ont su engager au cours de cet entretien un échange fertile avec le jury ; dans un premier temps en mettant en exergue les éléments de leur parcours déployant une articulation avec la pratique du métier d'enseignant en design et métiers d'art, dans un second temps en mettant en œuvre leurs connaissances et une pensée mobile pour réagir aux situations réelles et complexes proposées. Globalement, le jury constate une amélioration des résultats des candidats qui ont pris en compte les rapports des années précédentes.